



Communiqué CGT Haute Loire

15 avril 2020

Dans l'intérêt de la population : préparer dès aujourd'hui le jour d'après

Dans cette situation de crise sanitaire, sociale et écologique, la CGT 43 répond au quotidien aux nombreuses sollicitations numériques et téléphoniques des salariés sur leurs droits : droit de retrait, sur les congés, la maladie, le chômage partiel, la protection au travail...

La CGT a suivi avec attention le nouveau discours présidentiel qui a changé de ton et parle même des « jours heureux ». Mais au-delà des grands discours, il faut des actes. Toute suppression d'emploi public ou privé est inacceptable ! Localement, les suppressions de classes et de postes d'enseignants au lycée public Léonard de Vinci à Monistrol sur Loire reflètent des choix inadmissibles, il faut revenir dessus !

L'allongement de la durée du travail plutôt que de permettre à tout le monde de travailler, ainsi que la remise en cause des droits des salariés et de nos acquis sont également inacceptables. Face à l'urgence sanitaire, le temps de la pandémie, des mesures sont nécessaires, notamment l'arrêt des activités non essentielles aux besoins de la population pour se consacrer sur ce qui est vital. Nous exigeons aussi des mesures de rupture, fortes et immédiates de développement des services publics sur tout le territoire, d'une fiscalité juste et redistributive ainsi qu'une réorientation et relocalisation solidaire de l'agriculture et de l'industrie. C'est le sens de la pétition unitaire nationale dont la CGT est actrice, qui dépasse les 100 000 signatures et que nous appelons à élargir : sur le site www.cgt43.fr ou sur <https://www.policat.org/p/8921>

Nous le redisons avec force, dans un territoire comme la Haute-Loire il est nécessaire de préparer le jour d'après : « plus jamais ça ! ».